

KRISS LAURE S'EMBALLE

Il aura fallu un simple appel à témoignages - diffusé le 26 novembre 2011 - *« Vous avez participé en qualité de client ou en qualité de distributeur à ce réseau de vente par multi-niveaux. Satisfait ou mécontent, votre témoignage intéresse le Réseau anti-arnaques »* pour que, dès le 2 décembre 2011, la société **KRISS LAURE** réagisse.

Rappelons que **KRISS LAURE** (à Saint-Nazaire) est spécialisée dans la fabrication et dans la commercialisation de produits diététiques.

Un long courrier de trois pages liste pêle-mêle différents éléments visant à rassurer le consommateur : appartenance à la **Fédération de la Vente Directe**, citation du commissaire aux comptes, respect des obligations sociales et fiscales...

Mais **KRISS LAURE** ne peut résister à la tentation de proférer des menaces, par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats, à l'encontre du **Réseau anti-arnaques** :

*« Sur un plan plus général la société **KRISS LAURE** entend attirer solennellement votre attention sur les conséquences que pourraient avoir une éventuelle diffusion ou exploitation de témoignages défavorables de gens souvent mal intentionnés, voire suscités par la concurrence, dont vous pourriez être destinataires. »*

*« La société **KRISS LAURE** n'hésitera pas à engager si nécessaire une action en diffamation comme elle eut à le faire il y a quelques années avec succès à l'encontre d'une autre association et de ses supports presse. »*

De toute évidence, la communication de **KRISS LAURE** est bien perfectible, voire risible.

Et chacun pourra s'interroger, à juste titre, sur les raisons d'un tel acharnement à vouloir empêcher toute publication de témoignages défavorables...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex
(contact@arnaques-infos.org)
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**